

rare! cette fois, c'était la *reille du lion* qui perçait la peau de l'âne. »

CH. DE BERNARD.

MARTIGNAC.

« Déjà l'astre du jour transfuge des brouillards
Qu'à son doux successeur légua le mois de mars,
Luisait, brillant témoin d'une brillante fête... »

VILLÈLE.

On voit toujours percer l'oreille du poète.
Vous mettez, Martignac, votre esprit trop en frais;
En style de rapport traduisez ce français. »

BARTHÉLEMY et MÉRY, le *Congrès des Ministres*.

« Ces critiques que nous étudions en ce moment sont-ils eux-mêmes impersonnels, indifférents à éloigner de leurs appréciations littéraires toute ombre de politique? Peuvent-ils écrire vingt pages sans que le *bout de l'oreille* perce à travers ce tissu souple et ferme, solide et brillant, et le dernier ouvrage de M. Cu villier-Fleury n'a-t-il pas, Dieu merci, les vives et chaleureuses allures d'un livre de parti? »

A. DE PONTMARTIN.

BOUT (Pierre), peintre et graveur flamand, né à Bruxelles vers 1660; selon d'autres, vers 1670; n'est guère connu que par sa collaboration avec Nicol. Boudewyns ou Baudouin dans les paysages duquel il a placé des figures et des animaux, traités avec un sentiment vrai du pittoresque, bien dessinés et touchés avec esprit, quoique un peu maigres. Il a *étoffé* aussi des tableaux de Poelenburg (musée de Dresde), de N. Dupont (Gand), de Lucas van Uden (Dresde), de Jacques d'Arthois et de Van Heil (Bruxelles). C'est par erreur que certains biographes le nomment BOUT et qu'ils lui donnent les prénoms de Nicolas et de François. Pierre Bout a gravé à l'eau-forte et au burin trois pièces signées de son nom : les *Marchandes de poissons*, les *Patineurs* et le *Traineau*.

BOUTADE s. f. (bou-ta-de — rad. *bouter*, qui a d'abord donné *boutée*). Caprice brusque, emportement subit et passager : *Agir par boutades*. C'est une *BOUTADE* qui lui a pris. Pour l'ordinaire, elles sont ombrageuses, soupçonneuses et très-aisées à se fâcher et à parler par BOUTADES. (BOSS.) Dans toutes ses appréciations piquantes et sagaces, mais qui sentent la BOUTADE, Voltaire oubliait ou ne prévoyait pas un adoucissement graduel des mœurs. (Ste-Beuve.)

Je ne prends ces propos que pour une boutade.

POISSARD.

Eh bien! souperons-nous avant la promenade?
Non, je jéune ce soir. — D'où vient cette boutade?
MOLIERE.

... Quelle brusque incartade.

De direz-vous... D'où vient cette boutade?

De quoi se plaint son esprit ulcéré?

J.-B. ROUSSEAU.

« Accès vif et passager : Vous êtes un indolent, vous n'écrivez que par BOUTADES. (VOLT.) Cette nation volage, qui n'aime la liberté que par BOUTADES, est constamment affolée d'égalité. (Chateaub.)

— Saillie vive, imprévue, qui a quelque chose d'original : Il a des BOUTADES fort divertissantes. La BOUTADE de Chapelle et Bachaumont est bien celle d'auteurs modernes. (Ste-Beuve.) » Production capricieuse.

Vient-il de la province une satire fade,
D'un plaisant du pays insipide *boutade*,
Pour la faire courir, on dit qu'elle est de mol.

BOILEAU.

— Littér. Titre de certaines pièces de vers, dans le genre de la satire, mais plus courtes et moins régulières.

— Chorégr. Sorte d'ancienne danse figurée ou ballet impromptu : Elles vous prient de ne plus tant danser la BOUTADE et de choisir quelque danse plus grave, comme les branles ou la pavane. (VOLT.)

— Féod. Droit dévolu à certains seigneurs du Berry, de percevoir cinq pintes de vin par poignon ou tonneau, ou l'équivalent en argent.

— Anecdotes. Le mot qui fait l'objet de cet article a un sens très-général; une foule de mots, de traits, de calembours, sont des *boutades*. Nous pourrions donc, si nous le voulions, accumuler ici une multitude d'anecdotes; mais nous nous en tiendrons aux trois *boutades* suivantes qui, elles-mêmes, pourraient être classées sous une autre étiquette.

Malherbe dinait un jour chez l'archevêque de Rouen; sur la fin du dîner, il s'endormit. Le prélat, qui devait prêcher, l'éveilla et l'invita au sermon. « Dispensez-m'en, je vous prie, répond Malherbe, je dormirai bien sans cela. »

Un gentilhomme fort riche devint amoureux d'une personne qui n'avait point de bien : il voulut d'abord se défaire de son amour, et s'éloigna plusieurs fois de sa maîtresse; mais au retour de chaque voyage il en était toujours plus amoureux que jamais : « Enfin, dit-il, il faudra que je l'épouse pour cesser de l'aimer. »

Roquelaure était loin d'être beau. Ayant un jour rencontré un Auvergnat fort laid, qui avait des affaires à Versailles, il le présenta lui-même à Louis XIV, en disant qu'il avait les plus grandes obligations à ce gentilhomme. Le roi voulut bien accorder la grâce qui lui était demandée, et s'informa ensuite auprès du duc quelles étaient les obligations qu'il avait à

cet homme. « Ah! sire, répartit Roquelaure, sans ce magot-là, je serais l'homme le plus laid de votre royaume. »

BOUTADES du Capitain Matamore (LES), comédie en un acte et en vers, de Scarron (1646). Cette pièce est tirée de *Miles gloriosus* de Plaute, et offre cette particularité d'être en vers de huit pieds, tous sur la même rime : l'assonance choisie est *ment*; cela nous paraît fort assomant aujourd'hui. Inutile d'ajouter que les *Boutades du capitain Matamore* sont écrites dans le style burlesque de l'auteur. Quelques scènes offrent de l'originalité. Le sujet ne brille pas par l'invention : Matamore, amoureux d'Angélique, a deux rivaux qu'elle n'aime point; il est prêt à les immoler à sa fureur, s'ils ne se désistent aussitôt du projet d'épouser cette belle. Angélique déclare à Matamore que c'est lui seul qu'elle aime. Les deux rivaux se retirent après avoir demandé humblement pardon au capitain Matamore, qui épouse sa maîtresse. M. Hippolyte Lucas dit que Scarron débuta au théâtre par les *Boutades du capitain Matamore*. L'historiographe du Théâtre Français se trompe; de plus, il se met en contradiction avec lui-même puisque la table chronologique qui accompagne son excellent travail indique, à la date de 1645, une autre comédie de Scarron, *Jodelet ou le Maître valet*. Ajoutons que, cette même année 1645, Scarron, doué d'une extraordinaire facilité, avait fait jouer à l'hôtel de Bourgogne *Jodelet soufflé* ou les *Trois Dorothees*, comédie en cinq actes, qui devint plus tard *Jodelet duelliste*, titre sous lequel on l'imprima en 1651.

BOUTADEUX, EUSE adj. (bou-ta-deu, eu-ze — rad. *boutade*). Qui agit par boutades : *Jeu- nesse BOUTADEUX*. Vieux mot.

— Substantif. Personne qui agit par boutades : Un BOUTADEUX. Une BOUTADEUSE.

BOUTAGE s. m. (bou-ta-je — rad. *bouter*). Navig. Endroit d'un train de bois, où se tient le marinier qui le dirige.

— Techn. Action de placer les épingles dans les trous du papier où elles doivent être rangées.

— Féod. Droit de *boutage*, Droit consistant en quelques pintes de vin que le seigneur prélevait sur les muids destinés à être vendus en détail dans les foires. On disait aussi DROIT DE BOTTAGE.

— Techn. Action de bouter ou d'enfoncer les dents de cardes dans le cuir ou les autres substances qui composent les rubans ou les plaques de cardes : BOUTAGE à la main. BOUTAGE mécanique.

BOUTAILLE s. f. (bou-ta-ille, il mil.). Ancienne forme du mot BOUTEILLE.

BOUTAN, Etat naguère indépendant de l'Asie centrale, situé au N.-E. de l'Indoustan anglais, borné au N. par l'Himalaya, qui le sépare du Thibet, à l'E. par le Thibet, au S. par l'Assam et le Bengale, et à l'O. par la principauté de Sikkim; par 28° et 29° de latitude septentrionale, et 86° et 92° de longitude orientale. Sa plus grande longueur de l'O. à l'E. est de 560 kilom., sa plus grande largeur de 150. Superficie, 167,000 kilom. c.; 2,000,000 d'hab. Cap. Tassissudon; villes principales : Ouandipour, Paro, Dewangiri.

— Aspect général, climat et productions. Le Boutan est un pays très-élevé, formé dans sa partie septentrionale par les terrasses de l'Himalaya, dont il renferme quelques-uns des points culminants, entre autres le Chinalari qui dépasse 8,600 m. A la base de ces montagnes ne croissent que quelques houx, quelques pins rabougris et des herbes courtes et rares; mais à 15 kilom. de ces pics élevés, le pays prend un aspect pittoresque, et les montagnes sont cultivées jusque près de leur sommet, sur lequel s'élèvent de belles forêts qui couvrent en partie les flancs de ces hauteurs. Les vallées sont entrecoupées et les cours d'eau qui les arrosent coulent dans des ravins. Les principales rivières de cette contrée, tributaires du grand fleuve Brahmapoutra, sont : le Tchintchien, qui coupe le Boutan du N. au S., et dont les eaux tumultueuses se précipitent en formant de nombreuses cataractes dans le Brahmapoutra; le Jerdeker et le Banaach.

Les glaciers et les neiges perpétuelles qui couvrent les régions montagneuses du nord n'influent pas d'une manière sensible sur le climat du Boutan, qui est à peu près celui du midi de l'Europe. On y exploite de riches mines de cuivre et de fer, des carrières de granit et de marbre, du quartz feldspathique désagréé qui sert à faire de la porcelaine, et il est probable que ce pays recèle encore beaucoup de richesses minérales inconnues. Les productions végétales dans les hautes vallées sont à peu près celles de nos contrées méridionales; dans les basses terres, ce sont celles des tropiques; le riz, le froment, l'orge et quelques autres céréales sont les principaux produits de l'agriculture. Le pommier, le poirier, le noyer, le pêcher, l'abricotier, l'orange et le grenadier y donnent des fruits délicieux; le hêtre, le frêne, l'érable, le bouleau, l'if, le pin et le cyprès peuplent les forêts; le chêne y est inconnu, mais on y rencontre une grande quantité de cannelliers et de la rhubarbe.

La faune du Boutan ne laisse rien à désirer sur les autres contrées asiatiques. Les éléphants, les rhinocéros, les tigres, les buffles et les bêtes féroces de tout genre sont très-

nombreuses dans les jungles du sud, mais assez rares dans les montagnes. On y trouve aussi une espèce de singes en grande vénération parmi les habitants; des chevaux indigènes très-estimés, appelés *langoun*; enfin une variété de moutons qui donnent une laine très-fine.

— Industrie, commerce. On fait dans le Boutan une grande quantité de papier avec l'écorce d'un arbre qui fournit aussi un filament dont on fabrique des étoffes semblables au satin. Le seul marché important de cet Etat est Paro; il s'y fabrique une grande quantité d'idoles, des épées, des sabres, des dards et des fleches empoisonnées. Le commerce extérieur est tout entier entre les mains du gouvernement et consiste dans la vente des denrées et marchandises qui lui sont remises pour payer les impôts. Chaque année, le Deb-Rajah, gouverneur réel du pays, envoie dans le Bengale une caravane dont le chargement consiste en laine en toison, papier, thé, queues de buffles, ivoire, noix de galle, musc, poudre d'or, chevaux et argent en lingots. La caravane prend en retour des étoffes de laine anglaises, du poisson sec, noix muscade, clous de girofle, encens, indigo, bois de santal, étain, poudre à tirer, peaux de loutre et corail.

— Gouvernement, mœurs, coutumes. Le gouvernement est une monarchie dont le chef nominal est le Dharma-Rajah, personnage sacré, souverain spirituel du pays, mais qui reste entièrement étranger à l'administration. Le pouvoir effectif est exercé par le Deb-Rajah, gouverneur séculier du pays, et considéré comme le ministre du Dharma-Rajah; il réside à Tassissudon. Les divers passages des montagnes sont confiés à des Soubabs qui habitent des espèces de forteresses et commandent aux districts environnants.

Les récentes explorations de l'Asie centrale ont jeté quelques lumières sur les mœurs et les usages des habitants du Boutan, qu'on appelle Bouthyas ou Bothéas; la religion de ces peuples est le bouddhisme, légèrement modifié; les prêtres doivent garder le célibat, et il existe des ordres monastiques pour les deux sexes; les prières sont chantées, mais les Bouthyas font usage d'aliments que les bouddhistes de l'Inde regardent comme impurs. Ils n'ont point de temples proprement dits, mais leurs routes sont bordées de petits édifices carrés portant une sorte de girouette sur laquelle est écrite une courte prière. La classe des prêtres est la première au Boutan; puis vient celle des serviteurs du gouvernement, enfin celle des cultivateurs, qui paraît jouir de plus de liberté et d'une meilleure condition que les deux précédentes. La polygamie est en usage chez les Bouthyas; on brûle les morts et on jette les cendres dans les rivières.

— Histoire. Jusqu'en 1772, cette contrée nous est restée tout à fait inconnue; les brahmanes la nommaient Madra et elle était sans relations avec l'Inde. En 1772, les Bouthyas firent une invasion dans le Bahar, et les Anglais prirent la défense de cette province. Alors le lama du Thibet intervint, et un traité fut signé entre les belligérants. Le district contesté resta au Boutan. En 1816, les Chinois menacèrent le Boutan d'une invasion; le Deb-Rajah se rapprocha alors du gouvernement du Bengale, qui se hâta de lui porter secours afin de donner plus d'extension aux clauses du traité qui permettait à la compagnie des Indes de faire un commerce de transit avec le Thibet. Dans ces derniers temps, une nouvelle guerre s'est allumée entre les Anglais et les Bouthyas; le résultat ne pouvait être douteux, et, dès le 25 janvier 1865, les nouvelles de Calcutta nous apprennaient que les soldats de l'Angleterre s'étaient emparés du fort de Dewangiri. Enfin, le 21 décembre 1865, une dépêche de l'Inde annonçait la soumission complète de ce pays. Si braves et si bien protégés qu'ils fussent par leurs montagnes, les Boutaniens ou Bouthyas ont cru devoir renoncer à la longue résistance qu'ils pouvaient opposer encore aux empiétements de l'Angleterre. Le Boutan est désormais un pays annexé, et son souverain, comme tant d'autres radjahs de l'Inde, a accepté de la reine Victoria une pension annuelle de 125,000 fr.

BOUTANCHE s. f. (bou-tan-che). Argot. Boutique.

BOUTANE s. f. (bou-ta-ne). Comm. Espèce de toile de coton, qui se fabrique dans l'île de Chypre. Etoffe qui se fabriquait à Montpellier : *L'on fait de fort belles futaines et boutanes blanches à Montpellier, dont les filles et les femmes vont quasi toutes vêtues, principalement en été.* (Chatel.)

BOUTANT adj. m. (bou-tan — rad. *bouter*, qui s'est dit pour *buter*). Archit. Terme qui ne s'emploie que dans le mot composé ARBOUTANT. V. ce mot.

BOUT-À-PORT ou **BOUTE-À-PORT** s. m. (bou-ta-por — de *bouter à port*). Anc. mar. Officier qui était chargé d'assigner leur place aux vaisseaux qui entraient dans le port.

BOUTARD (François), poète latin moderne, né à Troyes en 1664, mort en 1729. Après s'être essayé sans succès dans la poésie française, il se mit à faire des vers latins et se crut un nouvel Horace; il était, disait-il lui-même, *Venusini pectinis hæres*. Ayant eu l'occasion d'adresser une ode au célèbre Bossuet, évêque de Meaux, celui-ci lui accorda sa protection, lui fit donner une pension, l'abbaye

de Bois-Groland, et une place à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Tous les événements glorieux pour le roi furent le sujet d'une ode nouvelle pour Boutard, qui prit alors un nouveau titre, celui de *vates Borbonidum*. Outre ses odes, Boutard composa des traductions latines de l'*Histoire des variations* et de la *Relation sur le quietisme*, de Bossuet.

BOUTARD (Jean-Baptiste-Bon), architecte et publiciste français, né à Paris en 1771, mort en 1838. Pendant plus de trente ans, il fut chargé de rédiger, pour le *Journal des Débats*, les articles sur les beaux-arts. On lui doit aussi le *Dictionnaire des arts du dessin, la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture* (1826, in-8°).

BOUTARGUE s. f. (bou-tar-ghe). Art culin. Lait de muge séchée et salée, que l'on mange crue en Provence et dans certaines parties de l'Italie et de l'Orient : *Ils lui offrent BOUTARGUES*. (Rabelais.) On dit aussi BOUTARGUE.

— Encycl. La *boutargue* est un mets oriental qui se compose principalement d'œufs de muge, salés et séchés au soleil, et qu'on a fort justement comparé au caviar russe; il est arabe, aussi bien que son nom, qui nous est venu de cette langue par l'intermédiaire des langues européennes méridionales, parlées dans le bassin de la Méditerranée, où l'on fait une grande consommation de *boutargue*. Ainsi, comme le fait remarquer M. Pihan, le français *boutargue* est très-probablement venu directement de l'italien *bottarga*, qui lui-même n'est autre chose que le terme arabe *boutarkha*. A priori, la forme même de ce mot révèle à un arabisant qu'il n'appartient pas aux langues sémitiques, et que l'arabe lui-même, qui l'a prêté aux langues néo-latines, l'a emprunté à quelque autre idiome étranger. M. Quatremère a cru retrouver cette forme primitive dans un mot copte cité par Kircher : *outarakhon*, ou plus correctement *outarikhon*. Ce mot copte ne serait lui-même que la reproduction, précédée de l'article copte *ou*, du grec *tarikhon*, qui veut dire salaison et dérive de *tarakhos*, qui a le même sens, et s'appliquait même, dans la bouche des Grecs, aux momies égyptiennes. C'est peut-être à cause de cette dernière circonstance que le mot grec a reçu droit de cité dans la langue copte. Si l'on admet cette explication, il faut regarder le b initial, dans le mot arabe *boutarkha*, comme inorganique et prosthétique; il aurait été attiré là pour soutenir la voyelle labiale *ou*, à l'ordre phonétique de laquelle il appartient. Il n'y a dans cette étymologie rien d'in vraisemblable.

BOUTARIC (François DE), juriste français, né à Figeac en 1672, mort à Toulouse en 1733. Il fut d'abord avocat au parlement de Toulouse, puis professeur de droit, capitoul et chef de consistoire. Ses principaux ouvrages sont : les *Institutes de Justinien conférées avec le droit français* (1738); *Traité des droits seigneuriaux et des matières féodales* (1741); *Explication sur le concordat* (1747); *Traité des libertés de l'Eglise gallicane, etc.* (1747); *Explication des ordonnances sur les matières civiles, criminelles et de commerce* (1753, 2 vol. in-4°).

BOUTARIC (Edgar), historien français, né à Châteaudun en 1830. Il suivit les cours de l'Ecole d'administration fondée en 1848, entra ensuite à l'Ecole des chartes, puis aux Archives. Ses travaux ont été couronnés deux fois par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui doit : la *France sous Philippe le Bel* (1862); les *Institutions militaires de la France* (1863), et les *Actes du parlement de Paris* (1 vol. in-4°), publié avec le concours de M. Delisle.

BOUTAROT s. m. (bou-ta-ro). Bot. Nom vulgaire de l'agarie élevé ou coulemelle.

BOUTASSE s. f. (bou-ta-se). Mar. Barrage de chêne qui recouvrait les bacals des galères.

— Dans le pays lyonnais, Espèce de citernes à ciel ouvert et peu profonde, où s'accumulent les eaux pluviales dans les jardins privés d'autre moyen d'arrosage.

— Oiseau de *boutasse*, Terme de mépris dont le peuple se sert pour désigner le crapaud.

BOUTAUD (Michel), jésuite et théologien français, né à Paris en 1609, mort en 1688. Il se distingua surtout comme prédicateur, et on lui doit : les *Conseils de la sagesse* (1677), avec une suite; *Méthode pour converser avec Dieu* (1684); le *Théologien avec les sages et les grands du monde*, suivi d'une *Histoire de l'impératrice Eudéide* (1684). Les *Conseils de la sagesse* eurent dans le temps beaucoup de succès, et furent attribués au surintendant Fouquet.

BOUT-AVANT s. m. (bou-ta-van). Anc. admin. Officier qui, dans les salines, veillait à ce que le vaxel fût exactement rempli.

BOUT-DEHORS. V. BOUTE-DEHORS.

BOUT-DE-MANCHE s. m. Manche de toile dont on couvre l'avant-bras du vêtement de dessus, pour le garantir pendant le travail.

BOUT-DE-FÊTUN, BOUT-DE-TABAC s. m. Ornith. Nom vulgaire des anis, dans la Guyane française.

BOUT-DE-QUIÈVRE s. m. (bou-de-ki-è-